

# Ordre du jour

ENVIRONNEMENT  
MAURICIE  
Conseil régional  
de l'environnement Mauricie



## Assemblée générale annuelle du 16 juin 2022 – 13 h 30

Environnement Mauricie a pour mission de créer une synergie favorisant la protection de l'environnement dans le développement durable de la Mauricie.

1. Ouverture de l'assemblée
  2. Élection de la présidence et du secrétaire d'assemblée
  3. Vérification de la conformité de l'avis de convocation et du quorum
  4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
  5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2021
  6. Mot de la présidence
  7. Dépôt et ratification du rapport annuel 2021-2022
  8. Dépôt et ratification des états financiers 2021-2022
  9. Présentation et ratification du plan d'action 2022-2023
  10. Présentation et ratification des prévisions budgétaires 2022-2023
  11. Nomination de la firme de vérification comptable
  12. Affaires nouvelles
  13. Nomination du président et du secrétaire d'élection
  14. Élection des administrateurs
  15. Levée de l'assemblée
-